

Droits de l'homme: Le Togo passe un nouvel interrogatoire à Genève



Le [Comité des Droits de l'Homme](#) des Nations Unies a entamé lundi sa nouvelle session. Le Togo sera examiné durant les travaux qui courent jusqu'au 23 juillet prochain. Le pays de Faure Gnassingbé devra se justifier sur plusieurs griefs.

Le dialogue sera public et sera organisé en ligne et diffusé sur le [Web](#). Le Comité a reçu le rapport-pays du Togo et les rapports alternatifs d'organisations de la société civile ainsi que d'autres parties prenantes.

Plusieurs questions seront discutées avec la délégation de l'État togolais.

Selon le Comité de l'ONU, les sujets susceptibles d'être

discutés incluent la détention arbitraire, le recours excessif à la détention provisoire, les conditions de détention et les mauvais traitements infligés aux détenus.

Droits de l'homme et LGBTI

Sont également sur la liste, les restrictions à la liberté d'expression des journalistes, des défenseurs des droits humains et des militants politiques; la criminalisation des relations homosexuelles et [les violations des droits humains](#) des personnes LGBTI.

En dehors du Togo, le Comité discutera également des listes de questions sur le Burundi, l'Albanie, le Canada, l'Équateur, la France, le Mozambique, le Timor-Leste et la Turquie, afin de préparer leurs examens lors des prochaines sessions.

Le Comité de l'ONU en question surveille le respect par les États parties du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui à ce jour, a été ratifié par 173 États parties.

Le Comité est composé de 18 membres qui sont des experts indépendants des droits de l'homme du monde entier, qui siègent à titre personnel et non en tant que représentants d'États parties.